

Image not found or type unknown



La société EOS harcèlement téléphonique

Par **eclipse71**, le **25/01/2013** à **19:08**

bonjour a tous suite au contact d'une société EOS pour un crédit que je n'aurai pas soldé en 2004 "sofinco" je suis donc allé a le Banque de france demander mon dossier aucune interdiction rien donc depuis 2004 j'aurais due avoir des problèmes ou des nouvelles.....? ou ne serait ce une interdiction de crédit.....! je ne comprend pas quelqu'un peut il me donner la marche a suivre ...? surtout que la personne que j'ai eu au telephone a commencé a me parler de poursuites judiciaire etc etc alors je lui est dit de faire ce que bon lui semble et attendrai une convocation au prés des services compétent....?